

Par ailleurs, le Canada mène une série d'initiatives visant à renforcer la collaboration avec la Francophonie, l'OUA [Organisation de l'unité africaine] et le Commonwealth, entre autres. Il y a quelques mois, le premier ministre déclarait devant le Sénat français que la Francophonie devait renforcer sa capacité d'intervention politique et se doter d'un mécanisme de diplomatie préventive. À l'occasion de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Ouagadougou, j'ai proposé d'organiser, en collaboration avec l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine, la tenue d'une réunion au Canada visant à définir un processus de prévention qui serait soumis au prochain Sommet de Cotonou.

En tirant parti des atouts des organisations et de la volonté politique des États, le succès est à notre portée. Haïti illustre avec bonheur le fait que nous pouvons faire progresser la paix, la démocratie et la justice même dans les États les plus troublés. Le Canada est d'autant plus fier du rôle qu'il a joué dans la crise haïtienne qu'il n'a cessé de privilégier la voie multilatérale et en particulier l'implication des Nations Unies dans son règlement. Le 31 mars, la Mission des Nations Unies en Haïti, forte de 6 900 policiers et militaires, prendra officiellement la relève de la Force multilatérale qui avait été envoyée par le gouvernement américain. Les 100 policiers de la Gendarmerie royale et les 500 membres des Forces armées du Canada joueront un rôle-clé dans cet effort vraiment multinational d'implantation d'un régime de droit en Haïti.

Contrôle des armements

Comme je l'ai dit devant l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, toute stratégie de prévention des conflits armés devrait passer nécessairement par un véritable désarmement. Et l'ONU est une des premières institutions mondiales à pouvoir régler ces questions.

Aujourd'hui, l'une des questions les plus urgentes à régler en matière de contrôle des armements tient dans l'avenir du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le TNP. Sur le plan de la non-prolifération, ce traité représente la plus grande réalisation des 50 dernières années, ses acquis sont indéniables et dignes d'être préservés. Le Canada ne ménage donc aucun effort pour parvenir à la reconduction indéfinie du Traité lors de la Conférence sur l'examen et la prorogation qui se tiendra le mois prochain. Toute décision moindre que la reconduction indéfinie risque de miner les réalisations attribuables au Traité et d'aggraver l'instabilité régionale et mondiale.

Je dois souligner que le Canada s'emploie aussi activement dans d'autres tribunes à combattre la prolifération des armes nucléaires et à promouvoir la dénucléarisation. Ces activités sont, entre autres, les négociations pour arriver à un traité